Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 2 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 V 298 Vœu relatif à l'attribution du nom de Dora Bruder à une voie de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que la Ville de Paris va très prochainement commémorer le 70ème anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination ;

Considérant qu'il est de son devoir de ne jamais oublier les innombrables victimes de la barbarie nazie ;

Considérant que Dora Bruder fut, à l'âge de 15 ans, l'une de ces nombreuses victimes, partie de Drancy (convoi n°34) pour Auschwitz le 18 septembre 1942 ;

Considérant que Patrick Modiano en a fait l'une de ses héroïnes et donné son nom à l'un de ses livres ;

Considérant qu'au sein de son œuvre où la mémoire tient une place immense il a fait connaître et donné une dimension universelle au destin tragique de cette jeune fille ;

Considérant que Patrick Modiano, qui vient de recevoir le prix Nobel de littérature, est l'un de nos plus grands auteurs contemporains ;

Sur proposition de Mme la Maire de Paris,

Emet le vœu :

- de rendre hommage à Dora Bruder, et par là même à Patrick Modiano, en attribuant le nom de Dora Bruder à un emplacement de la Capitale dans le 18ème arrondissement.